



Renforcer le commerce et les relations internationales

WINNIPEG, 6 août 2010 – Les premiers ministres croient fermement qu’il est nécessaire d’entamer et de renforcer les relations commerciales internationales, particulièrement avec l’Asie et l’Europe. Ils ont de nouveau souligné la nécessité, pour les provinces et les territoires, de participer pleinement aux négociations commerciales internationales du Canada qui ont des répercussions sur les domaines de compétence provinciale et territoriale.

Les premiers ministres ont souligné l’importance d’établir un accord formel fédéral-provincial-territorial sur le rôle des provinces et des territoires dans les négociations, les accords et les forums internationaux. En conséquence, les premiers ministres ont convenu d’élaborer un cadre de gouvernance pour la participation provinciale-territoriale aux négociations internationales avec le gouvernement fédéral. Ce cadre préciserait :

- le rôle des provinces et des territoires dans le processus de négociation;
- les moyens par lesquels les provinces et territoires approuveraient officiellement ces accords;
- le rôle des provinces et des territoires dans la gestion des accords internationaux qui touchent leur compétence;
- le rôle des provinces et des territoires dans tout mécanisme institutionnel créé pour la mise en œuvre d’un accord;
- les modalités visant à assurer la circulation de l’information entre les provinces et les territoires.

Négociations Canada – Union européenne

Les premiers ministres se disent, de manière générale, satisfaits du rythme des négociations de l’Accord économique et commercial global (AECG) et continueront d’y participer activement à mesure que les négociations progressent. Les premiers ministres conviennent de l’importance d’améliorer les relations commerciales entre le Canada et l’Union européenne (UE) et sont d’avis que l’AECG entre le Canada et l’UE actuellement en négociation peut être bénéfique pour chaque province et territoire en générant des avantages économiques substantiels et réciproques, une coopération accrue dans de nombreux secteurs et une occasion de résoudre certains irritants commerciaux.

Terre-Neuve-et-Labrador maintient des préoccupations significatives au sujet du contenu et du processus relatif à l’AECG et ne reconnaît aucune position de consensus découlant des discussions qu’ont eues les premiers ministres aujourd’hui.

Relations avec la région Asie-Pacifique

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral :

- d’amorcer des négociations en vue d’une entente de partenariat économique entre le Canada et l’Inde;
- de conclure avec succès les négociations en cours en matière de commerce et d’investissement avec les partenaires de l’Asie-Pacifique, notamment celles en vue d’un accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) avec la

- Chine, des accords de libre-échange avec la Corée et Singapour et la création d'une zone de libre-échange multilatérale dans la région de l'Asie-Pacifique;
- de conclure des traités « Ciel ouvert » avec ses principaux partenaires asiatiques.

Relations Canada – États-Unis

Les premiers ministres ont à cœur la relation qu'ils ont établie avec les États-Unis au cours de leur mission à Washington D.C. en février 2010 et entendent poursuivre leurs efforts en ce sens dans l'avenir.

Le Canada est le premier fournisseur en énergie des États-Unis. L'accès aux marchés américains est essentiel pour que les deux pays puissent profiter d'un approvisionnement sûr et durable, qui leur soit mutuellement profitable. Les gouvernements travailleront ensemble afin de s'assurer que ces ressources bénéficient d'un accès à ces marchés. Les premiers ministres travailleront aussi ensemble à promouvoir leur position de chef de file en matière de changements climatiques en recherchant des occasions de promouvoir l'expertise canadienne à l'égard de technologies énergétiques non polluantes et à faire en sorte que les énergies hydroélectriques et marémotrices produites au Canada soient reconnues comme étant des énergies renouvelables dans la législation américaine. Les premiers ministres ont également souligné la nécessité d'investissements continus et de mesures ciblées qui amélioreront l'efficacité et la collaboration dans le cadre des grands enjeux frontaliers. Les investissements fédéraux dans les technologies, les infrastructures et les ressources humaines aux frontières sont essentiels pour assurer une circulation aussi efficace que possible.

– 30 –

Renseignements :

Jay Branch

Directeur, communications
Conseil exécutif
Gouvernement du Manitoba
204 945-1494
Jay.Branch@leg.gov.mb.ca